

Mon Guide pratique des déchets du SMICTOM des Flandres



Collectes
Déchèteries
Prévention

Sommaire

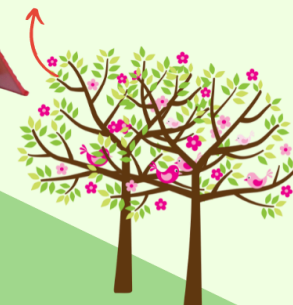


Vue d'ensemble p.1
Communes adhérentes p.2

Le compostage :
l'offre du syndicat p.7
les bons gestes p.8



La prévention p.17-18



Les ordures ménagères :
la collecte p.5
les consignes p.6

Les déchets recyclables :
la collecte p.3
les consignes p.4



Les Points d'Apport Volontaire :
le verre p.9
les TLC p.10

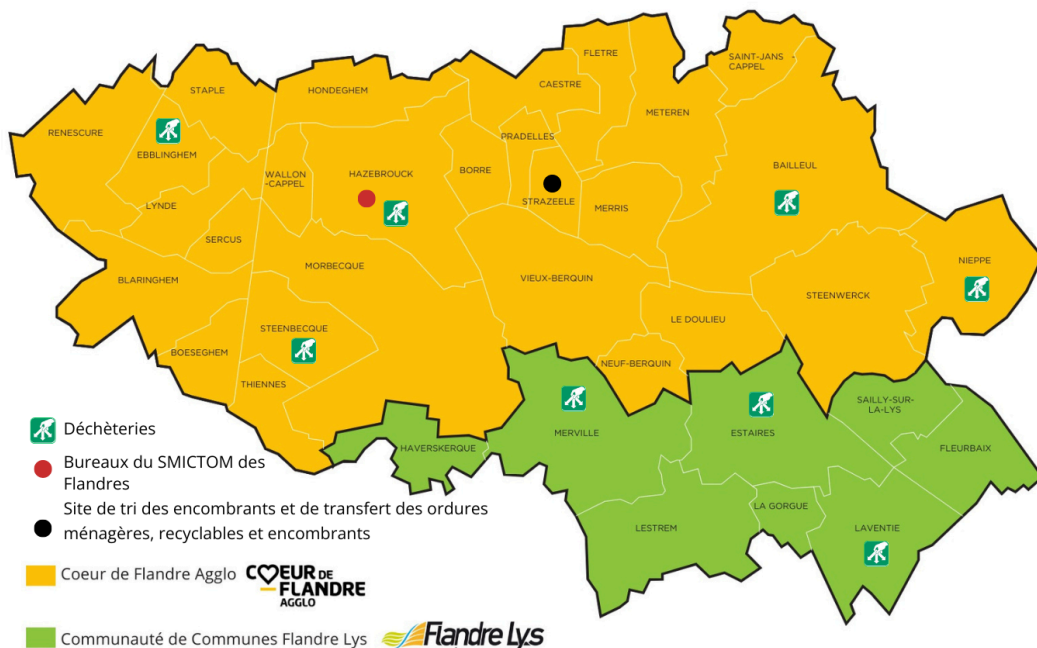


Les déchèteries :
les conditions d'accès p.11
les matériaux p.12
l'amiante p.13
les déchèteries p.14-15-16



Les partenaires
et éco-organismes p.19-20

Vision d'ensemble



**COEUR DE
FLANDRE
AGGLO**

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, le SMICTOM des Flandres gère la collecte et le traitement des déchets.

Pour tous renseignements concernant vos contenants (bacs, sacs) et votre facturation, contactez la Communauté d'Agglomération au 03 74 54 00 80 ou par mail : dechets@ca-coeurdeflandre.fr.

Flashez ce code pour accéder au site de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre



Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sur le territoire de la Communauté de Communes Flandre Lys, le SMICTOM des Flandres gère le traitement des déchets (déchèteries comprises).

Pour toute question relative à la collecte et la gestion des bacs, les composteurs et les encombrants, vous devez vous rapprocher des services de la CCFL au 03 28 50 14 90.

Flashez ce code pour accéder au site de la Communauté de communes Flandre Lys



Communes adhérentes

Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre Agglo

**COEUR DE
FLANDRE
AGGLO**

- Bailleul
- Blaringhem
- Boeseghem
- Borre
- Caestre
- Eblinghem
- Flêtre
- Hazebrouck
- Hondegheem
- Le Doulieu
- Lynde
- Merris
- Méteren
- Morbecque
- Neuf-Berquin
- Nieppe
- Pradelles
- Renescure
- Saint-Jans-Cappel
- Sercus
- Staple
- Steenbecque
- Steenwerck
- Strazeele
- Thiennes
- Vieux-Berquin
- Wallon-Cappel

Communauté de Communes Flandre Lys

Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Estaires
- Fleurbaix
- Haverskerque
- La Gorgue
- Laventie
- Lestrem
- Merville
- Sully-sur-la-Lys

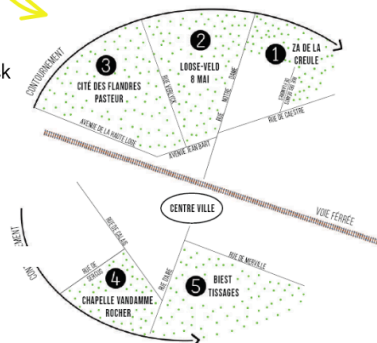
Les déchets recyclables

La collecte

Communes	Jours de collectes Semaine paire (SP) ou impaire (SI)		
Bailleul	SI	Mardi	Matin
Blaringhem	SI	Lundi	Matin
Boëseghem	SI	Lundi	Matin
Borre	SP	Mardi	Après-midi
Caëstre	SI	Mercredi	Après-midi
Ebblinghem	SI	Lundi	Après-midi
Flêtre	SP	Vendredi	Après-midi
Hazebrouck (cf.plan) Centre-ville Zone en blanc Grands axes indiqués	SP	Mardi	Matin
Hazebrouck (cf. plan) Quartiers 1,2,3,4 et 5 Zone en dehors du contournement	SP	Mardi	Après-midi
Hondeghem	SI	Lundi	Après-midi
Le Doulieu	SI	Vendredi	Après-midi
Lynde	SI	Lundi	Après-midi
Merris	SP	Mardi	Après-midi
Méteren	SI	Mercredi	Après-midi
Morbecque	SI	Lundi	Matin
Neuf-Berquin	SI	Vendredi	Après-midi
Nieppe	SI	Mardi	Après-midi
Pradelles	SP	Vendredi	Après-midi
Renescure	SI	Lundi	Matin
Saint-Jans-Cappel	SI	Vendredi	Après-midi
Sercus	SI	Lundi	Matin
Staple	SI	Lundi	Après-midi
Steenbecque	SI	Lundi	Matin
Steenwerck	SI	Mardi	Après-midi
Strazeele	SP	Vendredi	Après-midi
Thiennes	SI	Lundi	Matin
Vieux-Berquin	SP	Mardi	Matin
Wallon-Cappel	SI	Lundi	Après-midi

Communes	Jours de collecte Semaine paire (SP) ou impaire (SI)		
Estaires	SP	Lundi	Matin
Fleurbaix	SP	Lundi	Matin
Haverskerque	SI	Lundi	Après-midi
La Gorgue	SP	Lundi	Après-midi
Laventie	SI	Lundi	Après-midi
Lestrem	SP	Lundi	Après-midi
Merville	SP	Mercredi	Après-midi
Sailly-sur-la-Lys	SP	Lundi	Matin

Secteurs
Hazebrouck



Règles de présentation du bac :

- Pas de déchets au sol
- Poignée du bac tournée vers la route
- Bac bien fermé

Merci de sortir le bac la veille au soir ou le matin avant 6h00

Calendrier de collectes
Coeur de Flandre Agglo

Calendrier de collectes
Flandre Lys



Les déchets recyclables sont transférés au site de Strazeele avant d'être acheminés au centre de tri PAPREC à Harnes. Les matériaux triés sont ensuite répartis dans différentes usines de recyclage.

Les déchets recyclables

IMPORTANT

Consignes de tri

Tous les emballages et les papiers se trient

Tous les EMBALLAGES, bouteilles et flacons en plastique vides

pots, films, sacs, sachets, tubes et barquettes
(y compris en polystyrène)



Tous les emballages métalliques

(y compris les tout petits type capsules, plaquettes de beurre)



Tous les papiers, emballages et briques en carton



Vidés, en vrac, compactés et non imbriqués.
Inutile de les laver !

en bac



Ou

en sac

(sur dérogation seulement en Coeur de Flandre Agglo)

Les interdits dans le bac de déchets recyclables:



*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Pour limiter les passages des camions et ainsi préserver notre environnement :

un bac sorti = un bac bien rempli

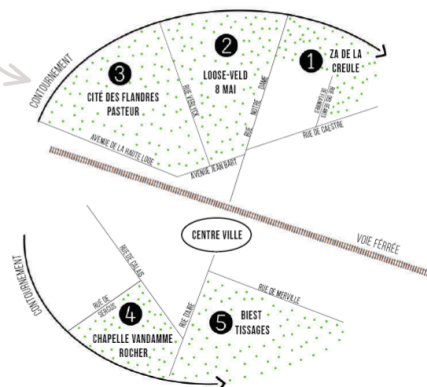
Les ordures ménagères

La collecte

Communes	Jours de collectes
Bailleul	Jeudi Matin
Blaringhem	Vendredi Matin
Boëseghem	Vendredi Matin
Borre	Jeudi Après-midi
Caëstre	Jeudi Après-midi
Ebblinghem	Mercredi Matin
Flêtre	Vendredi Matin
Hazebroeck (cf. plan) Centre-ville Zone en blanc Grands axes indiqués Quartiers 4 et 5 Zone en dehors du contournement	Mercredi Matin
Hazebroeck (cf. plan) Quartiers 1, 2 et 3	Mercredi Après-midi
Hondeghem	Mercredi Matin
Le Doulieu	Vendredi Matin
Lynde	Vendredi Matin
Merris	Jeudi Après-midi
Méteren	Jeudi Après-midi
Morbecque	Mercredi Matin
Neuf-Berquin	Vendredi Matin
Nieppe	Vendredi Matin
Pradelles	Jeudi Après-midi
Renescure	Vendredi Matin
Saint-Jans-Cappel	Jeudi Après-midi
Sercus	Vendredi Matin
Staple	Mercredi Matin
Steenbecque	Vendredi Matin
Steenwerck	Vendredi Après-midi
Strazeele	Vendredi Matin
Thiennes	Vendredi Matin
Vieux-Berquin	Vendredi Après-midi
Wallon-Cappel	Mercredi Matin

Communes	Jours de collecte
	Semaine paire (SP) ou impaire (SI)
Estaires	Mardi Matin
Fleurbaix	Jeudi Matin
Haverskerque	Jeudi Matin
La Gorgue	Lundi Matin
Laventie	Lundi Matin
Lestrem	Lundi Matin
Merville	Jeudi Matin
Sailly-sur-la-Lys	Mardi Matin

Secteurs
Hazebroeck



Règles de présentation du bac :

- Pas de déchets au sol
- Poignée du bac tournée vers la route
- Bac bien fermé

Merci de sortir le bac la veille au soir ou le matin avant 6h00

Calendrier de collectes
Coeur de Flandre Agglo

Calendrier de collectes
Flandre Lys



Les ordures ménagères sont transférées au site de Strazeele avant d'être acheminées au CVE de Flamoal à Arques. Cette valorisation permet de produire de l'électricité et de la chaleur.

Les ordures ménagères

Consignes de tri

Vaisselle cassée
si petite quantité



Déchets souillés

Mouchoirs, éponges, serviettes,
couches, cotons, cotons-tiges,
sacs d'aspirateur, masques,
gants,...



Petits objets

Tubes de colle, rasoirs, brosses à
dents, crayons, taillures de
crayon, mégots de cigarette,...



Litière d'animaux

Les déchets doivent être
mis dans un sac poubelle
bien fermé avant d'être
déposés dans le bac

en bac



OU

en sac

(sur dérogation seulement en
Cœur de Flandre Agglo)



Les interdits dans le bac d'ordures ménagères :



contenants
en verre



textiles



ampoules
néons



emballages



piles, chargeurs,
batteries
et clés USB



seringues,
objets tranchants



DEEE*



déchets
toxiques

*Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques



Pour limiter les passages des camions et ainsi préserver notre environnement :

un bac sorti = un bac bien rempli

Les biodéchets

Les composteurs

Faites des économies

Diminuez le volume de votre bac noir
Environ 30% de nos ordures
ménagères sont compostables

Produisez votre engrais

100% naturel
gratuit



Uniquement en
Cœur de
Flandre Agglo

Les composteurs



445 Litres → 31€
620 Litres → 33€
830 Litres → 35€
1100 Litres → 40€

Livraison à domicile
sur rendez-vous

Le bokashi



20 Litres

30€

Le bioseau



5 Litres

10€

A retirer au SMICTOM des Flandres aux
heures d'ouverture, avec une pièce d'identité



Les composteurs



300 Litres → 13€
570 Litres → 16€
820 Litres → 19€

A retirer à la CCFL aux heures d'ouverture,
avec une pièce d'identité

Le bokashi



20 Litres

14€

SMICTOM des Flandres

03.59.68.40.06

Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41, Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck

Communauté de Communes Flandre Lys

03.28.50.14.90

500 rue de la Lys
59253 La Gorgue

Les biodéchets

Le compostage

Ce que je mets dans mon composteur en petits morceaux :

Déchets de cuisine et de
table



Matières sèches,
déchets de jardin



Déposer autant de matière sèche que de déchets de cuisine

3 gestes simples à retenir
à chaque apport de biodéchets

- Respecter les proportions
et les consignes de tri des biodéchets
- Étaler en surface pour oxygéner
à l'aide d'une griffe
- Recouvrir de matières sèches broyées

Problèmes potentiels

Solutions

Mauvaise odeur

Brasser le compost
Ajouter de la matière sèche

Présence de mouches

Recouvrir de matières sèches

Composteur trop sec

Humidifier
Mettre moins de matières sèches

Présence d'animaux
nuisibles

Brasser 3 à 4 fois par semaine
le compost

Apport
en biodéchets

6 à 9 mois

Compost mûr

Les interdits :

pierres, gravats, plastiques, plantes
malades, huiles, magazines, couches
culottes, litières animales, étiquettes
de fruits et légumes.

Utilisation du compost :

Mélanger 1/3 de compost pour 2/3 de terre

- En repotage pour les plantes
- Nourrissant et fertilisant
- Apport sur le potager



Les Points d'Apport Volontaire

Le verre



Pour la tranquillité de tous, merci de déposer votre verre entre 8H et 20H.



Pots et bocal



Flacons de parfums et cosmétiques



Bouteilles



Emballages de produits pharmaceutiques, vides, en VERRE uniquement.



Verre de table, vaisselle



Miroirs, vitrage, aquarium, ampoules



Suremballages, bouchons, capsules



Bouteilles plastiques

Pour la sécurité de tous, merci de ne pas déposer de verre au sol.

Bouteilles, pots, bocal et flacons, sans couvercle, ni bouchon ! Inutile de les laver, il suffit de les vider !

Pour plus d'infos



Les Points d'Apport Volontaire

Les Textiles, Linge, Chaussures



Vêtements

Linge

Chaussures

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés



Pour plus d'informations sur la 2^e vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Même usés, ils seront valorisés à plus de 99%
MERCI



Pour plus d'infos



Ce logo vous garantit que le collecteur est identifié par Refashion, l'éco-organisme de la filière, et que le devenir de vos dons est tracé.

Plus d'infos : Refashion.fr/citoyen

Merci de ne pas déposer vos sacs hors du conteneur!



Vos vêtements ont de l'avenir.

Réparez-les ou donnez-les.



Les déchèteries

Les déchèteries sur le territoire du SMICTOM des Flandres :

- Bailleul
- Ebbalinghem
- Estaires
- Hazebrouck
- Laventie
- Merville
- Nieppe
- Steenbecque

Les habitants du territoire du SMICTOM des Flandres ont accès à l'ensemble des déchèteries du syndicat (partie CCFL et Coeur de Flandre Agglo)

Circulation :
Roulez au pas!

Parfois il faut être indulgent
car la benne qui vous
concerne est pleine

Les enfants de - de 12 ans
restent dans le véhicule

Préparez votre venue :
Regroupez vos déchets par type
de matériaux

Quantités limitées :

- 1m3 le samedi
- 2m3 du lundi au vendredi
- 1 seul passage par jour autorisé

**L'accès aux
déchèteries est
interdit aux
professionnels**

Vous achetez un nouvel équipement ? Votre vendeur est tenu de reprendre l'ancien.

Les interdits dans TOUTES les déchèteries :



Pour plus d'infos



Les déchèteries

Les matériaux

Matériaux acceptés dans
toutes les déchèteries



Matériaux acceptés dans
certaines déchèteries



Hazebrouck - Bailleul - Laventie -
Ebbalinghem - Steenbecque -
Estaires - Merville



Hazebrouck - Bailleul - Laventie -
Ebbalinghem - Steenbecque -
Nieppe



Hazebrouck - Bailleul - Laventie -
Ebbalinghem - Estaires -
Steenbecque - Merville



Bailleul - Ebbalinghem -
Steenbecque - Merville -
Hazebrouck - Laventie -
Nieppe - Estaires



Hazebrouck - Bailleul - Laventie -
Ebbalinghem - Nieppe - Estaires -
Merville



Ebbalinghem - Steenbecque -
Merville - Estaires



Bailleul - uniquement sur rendez-
vous au 03.59.68.40.06

• Envisagé à partir du 2nd trimestre 2024

• Envisagé à partir du 3ème trimestre 2024

L'amiante

Le protocole

Uniquement sur rendez-vous



Interdit aux professionnels

Protocole pour la collecte de l'amiante :

1 Acheter un nombre suffisant de "sacs spécifiques" dans nos locaux :
Bureaux du SMICTOM des Flandres
41 AV du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck



2 Inscription au planning de collecte auprès de nos services

3 Conditionnement et fermeture du ou des sac(s) au domicile

Attention à bien vous équiper pour manipuler l'amiante chez vous.

4 Dépôt au lieu, au jour et à l'heure du rendez-vous



Bottes de sécurité



Combinaison jetable



Masque jetable



Gants jetables



Si vous jugez qu'il est trop risqué de manipuler l'amiante, vous pouvez faire appel à une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Amiante accepté en déchèterie :

- L'amiante en feuilles ou en plaques
- L'amiante incorporé dans les produits en ciment
- L'amiante incorporé dans les liants divers

Les interdits: L'amiante fibres en vrac
L'amiante tressé ou tissé

Pour plus d'infos



Déchèterie de Bailleul



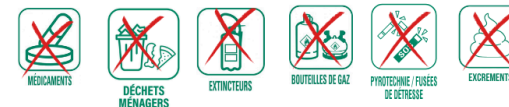
701, rue des Roseaux



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: **Fermée sauf RDV amiante**
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: **Fermée**

Les déchets refusés:



Déchèterie d'Ebblesham



rue de Théroutanne



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: **Fermée**
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: **Fermée**

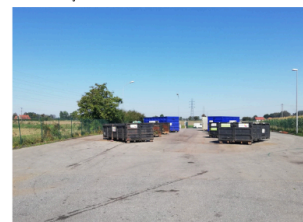
Les déchets refusés:



Déchèterie d'Estaires



rue du Courant



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: **Fermée**
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: **Fermée**

Les déchets refusés:



Déchèterie d'Hazebrouck

📍 rue du Milieu



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Laventie

📍 2 Ter, rue de la Gare



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Merville

📍 rue Victorine Deroïde



Horaires d'ouverture:

Lundi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Mardi: Fermée
Mercredi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Jeudi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Samedi: 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Nieppe

📍 Z.A. rue de la Warnave



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



Déchèterie de Steenbecque

📍 impasse de la gare



Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mardi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Mercredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi: Fermée
Vendredi: 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi: 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés: Fermée

Les déchets refusés:



La Ressourcerie des Flandres



📍 145 bis rue de Merville
59190 Hazebrouck

AASMR Friperie des Flandres



📍 145 bis rue de Merville
59190 Hazebrouck



**Profitez de déposer
vos objets réutilisables
en ressourcerie ou
friperie !**

**La Recycle'Rit
à Bailleul**
📍 59 rue de Lille



📍 La Blanche,
2379 Route de la blanche maison
📍 Salle Peguy, derrière l'hotel de ville

La Ressourcerie de la Lys

📍 2 rue des prêtres
59660 Merville



La prévention



Et si on consommait autrement ?

Pensez à la règle des 5 R :

Refuser- Réduire- Réutiliser- Recycler- Rendre à la terre



Refuser



Un autocollant "stop-pub" est mis à disposition des habitants du territoire pour permettre de réduire la quantité de publicités reçues en boîte aux lettres.

Réduire / Réutiliser



J'amène mes contenants

Beaucoup de commerçants du territoire ont accepté d'apposer le macaron "ici on accepte vos contenants" sur leur vitrine, afin de permettre à leurs clients d'amener leurs propres contenants et ainsi réduire les emballages.

La couche lavable



Le SMICTOM propose des kits de couches lavables à tarif préférentiel : **75€ au lieu de 300€**

Uniquement en
Cœur de
Flandre Agglo

Ce kit comprend :
6 couches lavables Hamac
10 absorbants
2 absorbants nuit
1 boîte de 100 voiles jetables



Pour qui ?
Les bébés
jusqu'à l'âge de 12 mois



Un atelier informatif sur la mise en pratique et l'entretien des couches lavables vous sera proposé afin de les utiliser au mieux.

Pour plus d'informations



Des réunions d'information et de présentation des couches lavables sont organisées régulièrement par le Relais Petite Enfance de la CCFL en partenariat avec la société Idées ZD.



Pour qui ?

- Les parents
- Assistants maternels
- Professionnels de la petite enfance

1

Inscription et sensibilisation des familles volontaires pour tester les couches lavables.

2

Remise des Kits personnalisés d'une valeur de 250€ financés par la CCFL (dans la limite de 50 familles par an).

3

Accompagnement des familles par la société Idées ZD et partage d'expérience entre familles et professionnels.

Inscription obligatoire : 03.66.32.24.77 ou rpe@cc-flandrelys.fr

Le frigo solidaire

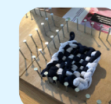
Le concept du frigo partagé a été inventé par l'association « Les Frigos Solidaires » afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, de contribuer à la solidarité locale et de générer du lien social.



Recycler

Le SMICTOM des Flandres propose des ateliers tawashi pour vous aider à avoir une consommation toujours plus éco-responsable

Eponge lavable confectionnée à partir de textile que l'on n'utilise plus.



Rendre à la terre

Nous vous encourageons à privilégier, autant que possible, un usage dans votre jardin de vos déchets verts.



Broyage

Les branches issues des tailles, broyées, sont une excellente réserve de matière carbonée pour le compostage. Le broyat peut aussi être utilisé en paillage.



Compostage

Mélange à parts égales de matières azotées (déchets de cuisine et de table, déchets de jardin frais) et de matières carbonées (feuilles mortes, broyat...) permettant d'obtenir un excellent engrais naturel et gratuit.



Paillage

Permet de limiter les arrosages en améliorant la structure du sol



Mulching

Le gazon broyé durant la tonte est laissé sur place. Ce procédé évite l'assèchement de la pelouse et nourrit le sol.

Jardiner mieux, pour réduire la production de déchets verts :

- Choisir un gazon rustique à pousse lente adapté au sol
- Tondre moins court
- Choisir des essences locales à pousse lente
- Eviter les espèces invasives (herbe de pampa, rhododendron pontique...)

Pour plus d'informations sur les actions de prévention du SMICTOM



Les partenaires et éco-organismes

collecte / traitement



Prestataire de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables.



Prestataire de tri des déchets recyclables.
Prestataire de collecte et traitement des papiers, cartons issus des déchèteries.



Prestataire de collecte et traitement de différents déchets: bois, ferraille, végétaux, déchets diffus spécifiques (DDS) issus des déchèteries et de l'amiante issu de la déchèterie de Bailleul.



Prestataire de collecte des points d'apport volontaire du verre.

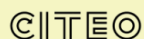


Prestataire de collecte et traitement des encombrants issus des déchèteries.



Prestataire de collecte et traitement des gravats issus des déchèteries.

Un éco-organisme est une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur, les emballages et la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché.



CITEO est l'éco-organisme en charge des emballages ménagers et papiers graphiques (soutien au recyclage et à la valorisation, soutien à la communication,...)



L'éco-organisme ecomaison assure gratuitement la collecte et le traitement des objets et matériaux de la maison déposés en déchèterie dans les bennes spécifiques « ecomaison ». Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme Ecosystem assure gratuitement la collecte et le traitement des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme Eco DDS assure gratuitement la collecte et le traitement de certains produits chimiques en déchèterie. Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme Re_fashion assure gratuitement la collecte et le traitement du textile, du linge et de la chaussure. Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme ALIAPUR assure gratuitement la collecte et le traitement des pneus de véhicules légers non jantés et non souillés.



Eco-organisme Cyclevia prend en charge financièrement la collecte et le traitement des huiles de vidange.



L'éco-organisme Ecologic assure gratuitement la collecte et la valorisation des Articles de Sport et Loisirs (ASL) et des Articles de Bricolage et Jardin Thermiques (ABJ Th) déposés dans les déchèteries. Il fournit également un soutien financier à la collectivité.



L'éco-organisme Screlec assure gratuitement la collecte et le traitement des piles et accumulateurs portables.



L'éco-organisme DASTRI assure gratuitement la collecte et l'élimination des boîtes à aiguilles déposées en déchèterie. (DASTRI= Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).



L'éco-organisme Valobat prend en charge financièrement ou assure gratuitement la collecte et le traitement des déchets du bâtiment issus des déchèteries.



L'éco-organisme Ecominéro prend en charge financièrement la collecte et le traitement des gravats issus des déchèteries.

Pour plus d'infos



Nous contacter

SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41, Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
59190 Hazebrouck



03.59.68.40.06



contact@smictomdesflandres.fr



www.smictomdesflandres.fr



[SMICTOM des Flandres](https://www.facebook.com/SMICTOMdesFlandres)

